

Information par tout moyen des porteurs de parts du FCPR Arkéa Financement Entrepreneurs

Arkéa Asset Management informe l'ensemble des Porteurs de Parts du FCPR Arkéa Financement Entrepreneurs (code ISIN : FR001400EZP6) que, conformément à l'article 9.1 du Règlement du Fonds, la Période de Souscription, initialement prévue jusqu'au 14 mars 2025, est prorogée de 12 mois supplémentaires.

Ainsi, la nouvelle date de clôture des souscriptions est fixée au 14 mars 2026.

Cette prorogation permet aux investisseurs de souscrire aux parts du Fonds pour une période prolongée, dans les mêmes conditions que celles prévues initialement.

Cette modification n'implique aucune démarche spécifique de votre part, et n'a aucun impact ni sur la stratégie de gestion, ni sur le profil de rendement et de risque du FCPR.

Le Document d'Information Clé (DIC) et le Règlement mis à jour seront disponibles gratuitement à compter de cette date sur simple demande auprès de Arkéa Asset Management - 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON.

Pour toute information complémentaire, les Porteurs sont invités à contacter la Société de Gestion ou leur interlocuteur habituel.